

Bulletin de l'ASPEJA

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES PARCS ET JARDINS D'ANJOU
10, RUE THIERRY-SANDRE – ÉPIRÉ – 49170 SAVENNIÈRES
www.aspeja.fr

Le Mot du Président

Chers amis des parcs et jardins,

Nous avons subi, tout cet hiver, des pluies persistantes et abondantes que soulignent aujourd'hui les inondations de la vallée de la Loire et de ses affluents. Les températures très douces ont permis un développement de la végétation. La nature semble donc exceptionnellement en avance en ce de début mars, au moment où nous « mettons sous presse » et où s'annoncent les premiers beaux jours. C'est bien sûr le très bon moment de retourner au jardin et dans le parc, mais n'oublions pas que tout danger de gel n'est pas écarté tant que les saints de glace n'ont pas été fêtés.

Notre assemblée générale de janvier dernier a connu une belle affluence. Vous avez apprécié les précieux travaux d'Hubert de Lamotte et d'Henry de Pimodan, gages d'une comptabilité bien tenue et en bonne santé. Vous avez également approuvé le rapport moral et le rapport d'activité. Noémie de La Selle vous a présenté les activités prévues pour 2014. Aussi, je vous remercie de la confiance renouvelée que vous avez témoignée à notre conseil. Cela nous permet de travailler avec sérénité dans un climat favorable.

Cependant la moyenne d'âge du conseil s'est pratiquement alourdie de presque dix ans en dix ans (si l'on peut dire !). Il est temps d'inverser la tendance et nous

souhaitons beaucoup que des volontaires se manifestent bientôt pour la rajeunir.

2004-2014

Nous fêtons aujourd'hui le dixième anniversaire de notre petit journal d'information interne de l'association. En effet, le premier bulletin de liaison, ancêtre de la *Feuille de Charme*, est paru le 1^{er} avril 2004. Je tiens à remercier Michèle du Jonchay, Anne de Vautibault, François d'Autherville et notre président d'honneur Hervé du Pontavice qui ont été les initiateurs des premières éditions... Il faut reconnaître aussi qu'il y a bien du chemin parcouru depuis ce 1^{er} numéro. Quel bel anniversaire pour notre *Feuille de Charme* que ce trentième numéro réalisé par notre équipe sous la programmation de Michèle du Jonchay et la mise en page de Noémie de La Selle, avec ses talents de « graphiste ». N'oublions pas non plus, madame sa mère qui veut bien relire et corriger les nombreuses fautes de français et de frappe... Bref un travail collectif qu'il faut saluer ici avec toute notre admiration.

Notre année d'ouverture des parcs et jardins commence dans deux mois. Il est donc plus que temps de tout mettre en ordre et de regarder avec un œil neuf la végétation qui repart pour donner par notre travail, un aspect nouveau au spectacle le plus ancien du monde : la nature !

Jacques Bizard
Président de l'ASPEJA

Sommaire

L'enfant au jardin	2	La loi et nous	8
Nos amis racontent leurs promenades	3	Entretien avec... Nicolas de Boigne	9
La cauliflorie	5	La vie de l'ASPEJA	10
La consoude de Russie	6	Les manifestations à venir	11
La sarclouse	7	Cultivons nos lectures et nos loisirs	12



L'Enfant au jardin

Les douzièmes *Rendez-Vous aux Jardins* (RVJ) auront lieu cette année le vendredi 30 mai pour les scolaires, le samedi 31 mai et le dimanche 1^{er} juin 2014.

Le thème de cette année est « L'Enfant au jardin ».

Une journée d'étude a été organisée par le ministère de la Culture et de la Communication et le Conseil national des parcs et jardins (CPJF) à l'institut national du Patrimoine à Paris. En voici quelques éléments résumés.

Cette nouvelle édition des *Rendez-Vous aux Jardins* donne l'occasion d'examiner les apports et les liens entre l'enfant et le jardin. Petit jardin de maison de ville, verger ou grand parc, le jardin est avant tout, dans toute sa diversité, un immense territoire de découverte et de conquête pour les enfants. Il est un espace de jeu et d'imagination, un territoire d'aventures et d'émotions. Lieu d'apprentissage méritant d'être cultivé, le jardin participe à l'épanouissement de l'enfant, au développement de ses connaissances et de son ouverture au monde. Pour la plupart d'entre nous, passés dans l'âge adulte, le jardin est alors propice à l'évocation des souvenirs d'enfance, réminiscence de jardins des grands-parents ou de séjours à la campagne, souvenirs de jardin public, découvertes des odeurs des fleurs, du goût des fruits du verger.

Après l'Ouverture de la journée d'étude par **Éric Gross**, directeur de l'institut national du Patrimoine et la présentation de la journée d'étude par Françoise Dubost, présidente du Conseil national des parcs et jardins, Dominique Louise Pélegrin, écrivain, présidente de la journée d'étude a commenté la découverte de la nature par l'enfant. C'est l'occasion des jeux, des rencontres, de l'éveil à l'environnement spatial, à la joie de la compréhension du cycle de la nature. C'est l'apprentissage que tout ne va pas toujours comme on veut, que les jardins bougent tout le temps ; l'aspect sensoriel est essentiel et peu à peu s'éveille l'idée que la vie, la mort, sont les éléments de la ronde enfantine.

Après un détour sur la civilisation grecque, le culte de Dionysos, nous avons atterri sur la feuille de papier à noircir de l'écrivain, son jardin personnel secret du matin où il doit écrire, raturer, nettoyer, reprendre... Bref comme le « jardiner » travaille dans son « carré ».

Mme Tanon, psychologue, maître de conférences, nous a fait part de son expérience acquise lors de ses travaux sur la place de l'enfant dans la ville et le rôle du jeu dans le développement de l'enfant. Le jeu dans le jardin permet :

- le développement moteur, la maîtrise du corps, la dextérité, le contrôle des gestes ;
- le développement sensoriel et l'exploration de l'environnement. L'enfant a besoin de manipuler les objets et les plantes. La grande diversité des matériaux permet d'apprécier sons, odeurs, matières, textures.
- Le développement de l'imaginaire. Connaître le monde c'est en faire le tour, puis se l'approprier pour le réinventer. C'est le développement des fonctions symboliques, des liens entre le monde réel, le présent et la mort.
- l'apprentissage du collectif, des règles, de la compétition, des échanges.

- L'appropriation de l'espace, la décoration, les figures éphémères des bois flottés, la porte du monde, ou la porte de l'autre monde...

Vincent Larbey, sociologue, directeur de l'écolothèque de « Montpellier agglomération » nous présente son établissement d'éducation à l'environnement, composé d'une ferme pédagogique et de nombreuses ressources, mises en œuvre par une quarantaine de salariés (budget, environ 1 million d'euros). Les professeurs viennent avec leurs classes. Ils reçoivent le soutien de la ferme modèle. Il s'agit également, par l'intermédiaire des activités ludiques d'apprentissage du jardin, d'apprendre aux enfants à travailler en équipe.

Nelly Fin est médiatrice culturelle au domaine départemental de Chamarande. Ce domaine, qui est le plus important jardin public de l'Essonne (98 ha), réunit dans un espace patrimonial et paysager labellisé « jardin remarquable », un centre artistique et culturel dédié à l'art contemporain. Un module mobile « Carabane », la cabane de l'art et des jardins, propose des animations aux enfants de l'Essonne : une heure de balade durant laquelle les enfants sont transformés en « enquêteurs » de la nature. Ils reviennent ensuite à la caravane où ils expriment leur créativité à partir des matériaux récoltés, tout en étant sensibilisés aux idées de collection, d'inventaire, d'exposition, de conservation et de communication.

<http://www.franceculture.fr/evnement-les-journees-du-patrimoine-a-chamarande.html>

La méthode est tout à fait transposable dans les jardins privés, à condition d'avoir une animatrice attirée.



*Tapisserie des Enfants Jardiniers (détail du Printemps),
manufacture des Gobelins, château de Saumur*



Rémi Marcotte, architecte paysagiste belge, a présenté « Le jardin respectueux » créé en 1999, à la demande d'un restaurateur dont le parc avait été ravagé par la tempête. Il a cherché dans ce jardin très original, à mettre en évidence le génie du lieu, et à créer des « passerelles » entre la nature et le visiteur. Il a fondé par la suite l'association « Les jardins respectueux », jardins qui visent à sensibiliser les visiteurs et les jardiniers à leur environnement et à retrouver une nature qui évolue en harmonie avec l'être humain. Il a également développé une pédagogie spécifique remarquable qui vise à la sensibilisation des enfants en milieu scolaire, au paysage, à l'environnement, à l'écologie par le biais de création de jardins collectifs.

<http://fr.slideshare.net/frederiquebruneau/les-jardins-respectueux-rmy-marcotte>

À conseiller aux mairies qui cherchent des idées pour les activités périscolaires.

Brillant architecte paysagiste sorti de l'école de Versailles, **Clément Willemin** a présenté plusieurs réalisations très originales d'aires de jeux monumentales en bois, créations uniques, installées dans des parcs publics ou en environnement urbain. Il a expliqué sa volonté de favoriser l'intrépidité et l'intelligence des enfants par ces structures mystérieuses et audacieuses en chêne ou en acacia.

Superbe, mais réservé aux parcs publics ou aux communes avec des budgets très importants. Plusieurs centaines de milliers d'euros.

Alexandre Levy, compositeur de musique électro-acoustique, a présenté différents dispositifs interactifs, installés dans des jardins qui permettent aux enfants, aux adultes valides ou handicapés d'expérimenter de nouvelles sensations tactiles et acoustiques et donc de réinvestir ces sites patrimoniaux d'une manière nouvelle.

Sa compagnie aKousthéa propose des dispositifs interactifs uniques pour les jardins, comme le « jardin à frôler » installé à Chaumont-sur-Loire en 2003.

<http://akousthea.pagesperso-orange.fr/akousthea/Accueil.ht>

Poétique et intéressant. Il faut compter de 3 à 4 000 € pour une installation.

Voilà donc quelques idées pour préparer des animations lors des prochains rendez-vous aux jardins des 30, 31 mai et 1^{er} juin 2014

Évelyne de Pontbriand et Jacques Bizard

Nos amis racontent leurs promenades

En se souvenant de notre voyage dans le Vexin

Nous ne voulons pas ici parler des nombreux et sympathiques souvenirs de voyage, des rencontres fortuites, ni revenir sur les comptes rendus des visites de jardin que les chroniqueurs ont eu la gentillesse de faire dans notre dernier bulletin ; il n'est pas facile, en effet, de pleinement profiter d'un beau lieu, de prendre des notes et surtout de donner le texte à la *Feuille de Charme* dans les délais demandés. Qu'ils soient remerciés pour ce travail ingrat, mais qui permet aux lecteurs de notre bulletin de vivre ou de revivre de belles visites de parcs et jardins.

Nous souhaitons surtout remercier, pour l'accueil que Jean et Roseline Belluet ont reçu lors de leur voyage préparatoire, M. et Mme François d'Heilly, secrétaire général de l'Association de l'Eure, M. et Mme d'Esneval et Mme de Roumilly qui nous a consacré toute une matinée malgré son deuil récent.

Nous tenons aussi avec Jean Belluet à remercier les membres de la maison du tourisme, Jean-Michel de Monicault et Gilles Delahaie, sans qui le concert à l'église n'aurait pas pu avoir lieu.

Nous voulons surtout remercier plus particulièrement M. Bruno Delavenne, président de l'Association Régionale des Parcs et Jardins de Haute-Normandie, M. et Mme François d'Heilly, et M. et Mme Alexis Beresnikoff pour la réception qu'ils ont bien voulu offrir aux membres de l'Aspeja au château d'Acquigny, chez M. et Mme d'Esneval. Ainsi ragailardis, nous avons pu repartir vers les rives de la Loire, les yeux pleins de beaux souvenirs, grâce aussi à Jean et Roselyne Belluet qui se sont tant dévoués pour que ce voyage soit une réussite, comme à l'habitude.

Michèle du Jonchay et Jacques Bizard

Petit récapitulatif du voyage

Lundi 3 juin de bon matin nous embarquons dans le bus des cars *Voisins à Corné*, quelque peu endormis, mais de bonne humeur, au nombre de 60 personnes, et nous prenons la route à 8 h 30. Premier arrêt sur l'aire d'autoroute de la « dentelle d'Alençon » pour la dégustation d'un petit déjeuner de viennoiseries rapidement pris car il reste de la route. Deuxième arrêt très court à la Ferté-Vidame, pour avoir une petite idée de cet immense château du duc de Saint-Simon dont les ruines majestueuses, pleines de nostalgie, démontrent l'incurie des hommes... Ce château a aussi appartenu au duc de Penthièvre dont nous verrons le lendemain deux autres possessions.

Après une route sans histoire, nous voici à Vernon devant l'hôtel Normandy qui sera pendant deux jours notre port d'attache. Nous y retrouvons notre conférencière Sylvie Patin, spécialiste de Monet et cousine de Roselyne. Départ vers Giverny où nous arrivons pour le déjeuner composé de recettes de Monet dans la grange de ses communs. Puis Sylvie Patin nous fait revivre son peintre favori pour lequel elle a écrit de nombreux livres et fait d'innombrables conférences, que ce soit en France, en Espagne, au Japon, en Allemagne, en Italie, en Angleterre... L'assemblée s'est montrée intéressée et nous prenons le chemin pour l'entrée dans le jardin. La visite se fait au gré des goûts de chacun, car il n'est pas possible de commenter les jardins,



entourés que nous sommes par de nombreux visiteurs, (bien que le lundi soit un jour un peu creux...) (*voir l'e-mail de Claude Monet adressé à l'ASPEJA*) Après la visite de l'atelier, nous voici partis vers la tombe de *Monet* au chevet de l'église... Jolie église romane, où l'on peut voir encore le « corbillard à bras » qui fut son dernier véhicule.

Nous repartons vers le bus en tentant de « rameuter les quelques brebis égarées ». Le manque de temps nous oblige à supprimer la visite du potager du duc de la Rochefoucauld à la Roche-Guyon. Nous sommes attendus à Vernon pour la « cérémonie de l'attribution des chambres ». Avant le dîner, ceux qui le désirent vont à pied vers la collégiale où un concert d'orgue très enlevé, dans une église parée de très beaux vitraux contemporains, ravit nos oreilles...

Après une bonne nuit réparatrice, nous voici en route vers le château de Saint-Just, où le propriétaire M. Xavier Lalloz nous fait les honneurs de cette propriété, qui a appartenu au duc de Penthièvre, puis au duc d'Albuféra (*voir le compte rendu de Jérôme de Boissard*).

Au château ou palais de Bizy, Mme Vergé (fille du duc d'Albufera) nous accueille fort gentiment malgré l'heure, elle retrouve une amie Élisabeth d'Orsetti... Bizy a aussi appartenu au duc de Penthièvre et au roi Louis-Philippe (*voir le compte rendu de Solange de La Maisonneuve*).

Nous déjeunons au moulin de Fargues, ancien moulin à eau du XVIII^e dont la roue tourne toujours, emportée par une rivière fougueuse qui se jette dans la Seine un peu plus loin. Mais nous serons en retard au château de Villarceaux, notre nouvelle étape, où nous serons assez mal reçus (*voir le compte rendu de Monique Duflos*).

Au château d'Ambleville, nous entrons dans la Renaissance. Le propriétaire M^e Couteau-Béjarry (ami de Françoise de Moustier) nous fait visiter l'intérieur d'abord, très belles tapisseries de Vauvenardes (commentées avec humour par le maître des lieux) qui proviennent du château de Sautré, en Anjou, qui était dans sa famille. Nous admirons aussi sa collection de cabinets du XVII^e et nous allons dans le jardin à l'italienne, œuvre de Stéphanie de Villefranche (*voir le compte rendu de René Combres*).

Le lendemain, nous allons au château de Miserey où nous sommes accueillis par Roselyne de Roumilly (*voir le compte rendu de Luc et Annick Larget-Piet*).

Après cette longue visite, nous partons dans la vallée de l'Eure, vers la ferme de Mailloc, où nous attend Olivier de Vregille qui a bien voulu nous recevoir gentiment, sur la demande de François d'Heilly le secrétaire de l'Association de l'Eure. La ferme de Mailloc, du XVI^e, est un quadrilatère d'une centaine de mètres de côté, entouré de douves en eaux courantes, avec des tours aux angles, un superbe pigeonnier, des bâtiments à colombages et d'autres du XIX^e sur le pourtour, mais au centre un immense espace herbu sans aucun manoir : on imagine pourtant qu'il devait y en avoir eu un. Sur l'arrière un petit potager, formé de carrés de carrelage, le tout dénote un entretien très soigné. Les prés aux alentours sont tous biens tondus et peuplés de magnifiques chevaux qui viennent nous saluer. Le lieu a beaucoup de charme et c'est avec regret que nous le quittons.

Dernière étape, le château d'Acquigny. Nous y sommes reçus par les propriétaires, le baron et la baronne d'Esneval. Ce château de la première Renaissance française, petit joyau niché dans la verdure possède un parc parcouru par de nombreux biefs de l'Eure et de l'Iton, Mme d'Esneval nous fait les honneurs de son parc et nous nous dirigeons vers la serre du XVIII^e où nous attendent le président de l'association sœur de Haute-Normandie, M. Delavenne, François d'Heilly, son épouse et Alexis Béresnikoff. L'association sœur nous a préparé un magnifique apéritif, mais malheureusement nous sommes obligés de partir assez vite, car il y a de la route et les horaires du chauffeur sont là (*voir compte rendu de René Combres*).

Jean et Roselyne Belluet

Les pratiques alternatives de désherbage

Journée de formation organisée par l'APJP'L au profit de ses adhérents, dont l'ASPEJA, le 3 octobre 2013 au jardin Camifolia de Chemillé.

Jugés longtemps indispensables, les pesticides sont désormais au centre des préoccupations environnementales.

Philippe Guinhut, formateur « Pour Jardiner au naturel » et responsable technique du jardin Camifolia, nous a exposé les risques et impacts phytopharmaceutiques (PPP). La réglementation Ecophyto 2018 vise à diminuer de 50 % l'utilisation des pesticides.

Objectif : Identifier les pratiques alternatives de désherbage respectant l'environnement et la santé des utilisateurs et usagers, fondées sur des techniques culturales ou des produits non issus de chimie de synthèse. L'information est essentielle.

Savez-vous qu'il est interdit de traiter à moins de 5 m d'un point d'eau, mais aussi d'un fossé ou d'un caniveau ?

En visitant le jardin de Camifolia, dans une démarche « zéro phyto », nous constatons que les jardiniers utilisent de la vapeur pour éliminer les mauvaises herbes dans les allées. Facile dans un jardin pas trop grand, mais très contraignant dans les grands parcs. On nous conseille alors de garder les allées de nos jardins ou de nos parcs en herbe. On peut stabiliser les allées avec des plaques alvéolées.

Entretenir un gazon demande aussi beaucoup d'attention : en choisissant un gazon adapté à notre sol, en augmentant la hauteur de tonte de 4 à 6 cm, puis 8 cm, en chaulant (dolomie qui acidifie le sol et rend l'herbe plus verte), en scarifiant afin de décompacter en surface, et en apportant des engrais naturels ou du compost organique afin de favoriser la vie biologique. Pour un entretien équilibré, pailler les potagers ou les parterres réduit l'entretien, économise l'arrosage et fertilise le sol. Plusieurs paillages sont possibles, comme vous le savez :

- paillage organique issu du jardinage (broyeur ou tondeuse),
- paillage organique issu du commerce (paillettes de lin et chanvre, cosses de sarazin, écorces de feuillus),
- paillage minéral (gravier, ardoise, briques pilées, sable),
- bâches biodégradables,
- bâches permanentes (tissées, lisses, géotextiles),
- plantes couvre-sol (népéta, petite pervenche, lamier maculé, symphorine, lierre, géranium vivace, etc.).

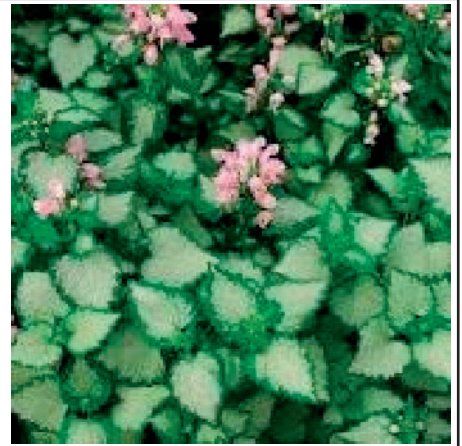


L'enherbement spontané respecte l'environnement et la santé des personnes, accueille la faune et la flore.

Les pratiques « zérophyto » permettront de dépasser l'utilisation des pesticides en restant vigilant sur nos choix. Le désherbage alternatif se résume à peu de solutions finalement : le désherbage thermique (flammes ou vapeur), l'eau bouillante ou le désherbage à l'outil.

17 millions de Français qui cultivent un jardin, un potager, ou qui entretiennent soigneusement une pelouse utilisent des pesticides. Au total, le million d'hectares de jardins privés ou collectifs reçoit chaque année 500 tonnes d'herbicides, de fongicides et d'insecticides. En 2022, les pesticides seront interdits dans les jardins privés, sous peine d'amende. Il est temps de se tourner vers des pratiques plus naturelles.

Catherine Chatelier



Lamier maculé

Ces propos viennent conforter la conférence du 19 mars 2011 de Gaëtane de La Forge (paysagiste conseil au CAUE, Conseil en Architecture, urbanisme et environnement de la Vendée). Nous vous recommandons de relire l'article d'Agnès Bécourt-Foch et d'Hélène Polovy (Feuille de Charme n° 22 de juillet 2011) qui se termine sur ce conseil :

« Apprendre à travailler avec la nature et non pas contre elle »
La Terre est un immense jardin, c'est l'affaire de tous

18 octobre 2018 : visite des Pépinières Laurentaises



QUERCUS shumardii

C'est par une jolie journée ensoleillée qu'une douzaine de fidèles de l'ASPEJA se sont retrouvés pour visiter les Pépinières Laurentaises, entreprise située à Saint-Laurent-de-la-Plaine, qui a pris la suite des Pépinières Bastard, d'excellente réputation dans la région.

Accueilli par le propriétaire, notre petit groupe a pu visiter une bonne partie des extraordinaires collections d'arbres. La pépinière propose notamment près de 120 variétés de chênes de diverses origines : européenne, asiatique ou américaine. Chaque variété possède des propriétés et des exigences bien distinctes. On distingue ainsi les chênes à petit, moyen et grand développement, les chênes à feuilles persistantes, caduques ou bien marsescentes. Nous avons été séduits par les couleurs pastel du délicat chêne à feuille de saule (*Quercus phellos*) ou par la flamboyance du chêne des marais (*Quercus palustris*). Étonnés par le feuillage du chêne mexicain (*Quercus rysophylla* 'Maya') ou du chêne américain persistant (*Quercus x capesii*).

Impossible de décrire les 14 variétés de hêtres, les 10 variétés de ginkgos ou la collection de vieilles variétés de fruitiers.

Vous trouverez tous les renseignements sur ces superbes collections sur le site des Pépinières Laurentaises : <http://www.pepiniereslaurentaises.fr>

Patrick de Romans

La cauliflorie : vous connaissez ?

Bien qu'elles constituent une exception importante dans la flore mondiale, plus d'une centaine d'espèces d'arbres, issues de plus d'une douzaine de groupes végétaux, ont développé la cauliflorie : leurs fleurs ou leurs fruits apparaissent à même leurs branches principales, voire sur leur tronc. Les tentatives de réponses ne manquent pas pour expliquer ce phénomène. Pourtant, aucune d'entre elles n'est satisfaisante pour les deux arbres qui, dans nos jardins, révèlent souvent un tronc florissant ou de la cauliflorie : l'arbre de Judée, *Cercis siliquastrum* et son cousin, le populaire *Cercis canadensis* 'Forest Pansy'.



Extrait de l'article d'Ivo Pauwels, revue « Les jardins d'Eden », 1^{er} trimestre 2012

La consoude de Russie, *Symphytum uplandicum*

La consoude de Russie est une plante qui me tient à cœur. Elle est pleine de qualités. Il est surprenant, lors des visites des jardins, de constater que beaucoup de jardiniers ne la connaissent pas, donc ne la cultivent pas. Voici une plante parfaitement adaptée aux besoins actuels des jardins où l'élimination des produits chimiques est devenue une nécessité et cela dans tous les domaines. Les Anglais sont connaisseurs. Ils réalisent de magnifiques jardins et font de la consoude une plante culte. Elle est positive pour la végétation mais aussi pour les humains.

J'ai une longue expérience de cette plante et la cultive tous les ans et suis encore maintenant, chaque année, reconnaissant à la consoude de me permettre d'éviter totalement les produits artificiels et nocifs. Évitions ces produits chimiques qui, à la longue, appauvrissent la terre et menacent notre santé. L'article suivant vous précisera tous les bienfaits et l'utilité de cette plante.

Les résultats récompenseront votre travail et vous en serez fiers !

E. North

- Son nom grec, *Symphytum*, comme son appellation latine, *Consolida*, signifient « herbe qui recolle ».
- La consoude donne un excellent engrais, aussi riche en azote, potasse, phosphore et oligo-éléments que le meilleur fumier.
- Riche en minéraux puisés dans les profondeurs du sol (racines d'1, 80 m), elle nettoie la terre en absorbant les phosphates des détergents, l'azote des déchets organiques, les recycle au lieu de les laisser s'infiltrer et polluer les nappes phréatiques.
- Elle donne 3 récoltes par an et peut rester 20 ans au même endroit où ses belles fleurs bleues agrémentent le jardin :
 - 1^{re} coupe en mai : feuilles hachées à la cisaille et répandues autour des pommes de terre. Laisser sécher, buter. Pas besoin d'autre fumure.
 - 2^e coupe en début d'été : engrais liquide. Immerger dans un fût en plastique de la consoude fraîche lestée dans de l'eau, laisser 2 semaines. Engrais riche en potasse, excellent pour toutes les plantes : fruits, tomates, fraisiers, cucurbitacées et pour toute culture potagère y compris les oignons. Arroser ces plantes avec ce purin dilué avec 6 volumes d'eau. Pour la pelouse, diluer avec 20 volumes d'eau.
 - 3^e coupe : terreau
- Excellent insecticide (contre mouche blanche et pucerons) : faire bouillir doucement pendant 20 min 8 feuilles de consoude hachée dans 1 litre d'eau, laisser refroidir et macérer pendant 12 h. Pulvériser si possible les 2 faces des feuilles. Ce traitement est très efficace, mais doit être renouvelé plusieurs fois.
- Les différentes parties de la consoude : feuilles, racines, pétioles sont dotées de grandes qualités alimentaires et médicinales. En usage externe, elle consolide les fractures, répare blessures et ulcérations (en phytothérapie) et sous forme d'infusion constitue un traitement contre l'arthrite, valable également pour les animaux (des expériences sur des chiens arthritiques ont été particulièrement significatives).
- Excellente pour l'élevage comme source de protéines (chèvres, porcs, oies, poulets). Une des rares plantes sources de vitamine B12 qui améliore la viande et augmente la production à peu de frais.
- Excellent terreau de rempotage : consoude hachée + tourbe blonde en volumes égaux, mélanger, mettre en sac plastique, laisser en lieu sec, sac ouvert. En avril, sera un excellent substrat où les plantes ne manifesteront aucune carence et peuvent rester très longtemps dans le même conteneur sans changement de terre. Le terreau de consoude est nutritif, indemne de graines de mauvaises herbes et de germes de maladie, et très peu coûteux.



- La consoude est comestible. Autrefois on la ramassait dans la nature pour la consommer comme légume. Suggestion de recette : prendre le sommet des tiges et les pétioles : peler et blanchir à l'eau bouillante salée. Se déguste accompagnée d'une vinaigrette ou d'une sauce blanche. Les feuilles sont excellentes pour épaissir les soupes ou faire des crêpes. Les racines sont très goûteuses, crues ou cuites.

- Enfin, pour conclure la longue liste des « vertus » de cette plante extraordinaire, voici une fable savoureuse rapportée dans l'herbier d'Eugène Guilleric (éditions Princesse 1980) : « Une servante qui, pour se redonner une virginité depuis longtemps envolée, se plongeait la veille de ses noces dans un bain de consoude. Le stratagème réussit admirablement... »

NDLR. Les plants de consoude peuvent se planter toute l'année, mais les meilleures périodes sont le printemps et la fin de l'été (septembre, octobre). Il est préconisé un arrosage hebdomadaire pendant le mois qui suit la plantation. La consoude pousse à son rythme, certains pieds pousseront immédiatement, d'autres mettront plus de temps ; soyez patients, la consoude « se mérite ».

On peut trouver la consoude de Russie aux établissements Lepage.

Exposition aux pesticides et maladies humaines

La population générale est exposée aux pesticides surtout par voie orale (alimentation dont « l'eau potable ») alors que les professionnels qui utilisent ces produits y sont exposés surtout par voie cutanée et aérienne pulmonaire.

Certaines pathologies sont très clairement en rapport avec l'exposition aux pesticides (herbicides, insecticides et fongicides) et d'autres doivent être encore étudiés sur le plan épidémiologique pour confirmer le lien avec l'exposition toxique.

Les maladies reconnues scientifiquement liées à l'exposition aux pesticides sont la **maladie de Parkinson** avec les organochlorés type lindane interdit depuis seulement 1998 et le DDT utilisé entre 1950 et 1973 en France. Le risque est augmenté de 70 % chez les agriculteurs exposés, et la maladie de Parkinson est reconnue maladie professionnelle depuis le décret 2012-665 du 4 mai 2012 et inscrite aux tableau des maladies professionnelles n° 58 (la maladie d'Alzheimer et la sclérose latérale amyotrophique sont en cours d'évaluation), certains cancers comme les **lymphomes non hodgkiniens**, les **myélomes multiples**, les **cancers de la prostate** (les suivants méritent d'être mieux étudiés du fait de leur faible incidence et de facteurs de risque confondants : leucémies, cancer des testicules, cancers du sein, tumeurs cérébrales, mélanomes).

Des **troubles du développement de l'enfant** et certaines **malformations congénitales** sont liées à l'exposition aux pesticides (fausse-couches chez les femmes enceintes exposées professionnellement, malformations cardiaques et du tube neural, hypospadias, faible poids de naissance, troubles psychomoteurs...).

L'hypofertilité masculine est démontrée avec le dibromochloropropane. La persistance de ces produits dans les eaux de captation va de quelques jours à plusieurs années. Ils passent la barrière placentaire et hémato-encéphalique. 309 pesticides sont toujours autorisés à ce jour en France et plus de 1 000 ont été utilisés jusqu'à ce jour. De nombreuses substances n'ont pas encore fait l'objet d'études de toxicité humaine et épidémiologique. L'effet de l'association de plusieurs substances à faible dose en exposition chronique sur plusieurs années n'est pas évalué ce jour, de même que l'effet de l'association des pesticides avec les métaux lourds eux-mêmes suspectés d'augmenter le risque de démence tel que l'aluminium et le cuivre.

Ne pas être en mesure de conclure, ne veut pas dire obligatoirement qu'il n'y a pas de risque. Le principe de précaution devrait s'appliquer d'autant que des mesures alternatives agricoles sont possibles.

La sarcleuse

Émile Zola a commencé sa carrière d'écrivain en publiant des contes ; le second de ses recueils reprend des chroniques de journaliste, comme ce souvenir de Versailles qui parut pour la première fois le 9 juin 1872. Ce texte est paru dans la revue trimestrielle « Château de Versailles de l'Ancien Régime à nos jours ».

« Je montais la cour des Maréchaux, et je vis à droite, dans un coin perdu de cette lande, la vieille femme, la Sarcleuse légendaire qui, depuis cinquante ans, arrache l'herbe des pavés. Du matin au soir, elle est là, au milieu du champ de pierres, luttant contre l'invasion, contre le flot montant des giroflées sauvages et des coquelicots. Elle marche, courbée, visitant chaque fente, épiant les brins verts, les mousses folles. Il lui faut près d'un mois pour aller d'un bout à l'autre de son désert. Et, derrière elle, l'herbe repousse, victorieuse, si drue, si implacable que, lorsqu'elle recommence son éternelle besogne, elle retrouve les mêmes herbes poussées de nouveau, les mêmes coins de cimetière envahis par les fleurs grasses.

La Sarcleuse connaît la flore de ces ruines. Elle sait que les coquelicots préfèrent le côté sud, que les pissenlits poussent au nord, que les giroflées affectionnent les fentes des piédestaux. La mousse est une lèpre qui s'étend partout. Il y a des plantes persistantes dont elle a beau arracher la racine et qui repoussent toujours ; une goutte de sang est peut-être tombée là, une âme mauvaise y doit être enterrée, jetant à jamais hors de terre les pointes rousses de ses chardons. Dans ce cimetière de la royauté, les morts ont des floraisons étranges.

Mais il faut entendre la Sarcleuse raconter l'histoire de ces herbes. Elles n'ont pas poussé à toutes les époques avec la même sève. Sous Charles X, elles étaient encore timides ; elles s'étendaient à peine comme un gazon léger, tapis de verdure tendre qui amollissait les pavés sous les pieds des dames. La cour venait encore au château, les talons des courtisans battaient le sol, faisaient en une matinée la besogne qui demande à la Sarcleuse un grand mois. Sous Louis-Philippe les herbes se durcirent ; le château, peuplé des fantômes paisibles du Musée historique, commençait à n'être plus que le palais des ombres. Et ce fut sous le Second Empire que les herbes triomphèrent ; elles grandirent imprudemment, prirent possession de leur proie, menacèrent un instant de gagner les galeries, de verdoyer les grands et les petits appartements.

J'ai rêvé, à voir la Sarcleuse s'en aller lentement, le tablier plein d'herbe, courbée dans sa vieille jupe d'indienne. Elle est la dernière pitié qui empêche aux orties de monter et de cacher la tombe de la monarchie. Elle soigne, en bonne femme, cette lande où poussent les légumes des fosses.

Je me suis imaginé qu'elle était l'ombre de quelque marquise, revenue d'un des bosquets du parc, et qui avait la religion de ces ruines. Elle lutte sans cesse, de ses pauvres doigts raidis, contre la mousse impitoyable. Elle s'entête dans sa besogne vaine, sentant bien que si elle s'arrêtait un jour, le flot des herbes déborderait et la noierait elle-même. Parfois, quand elle se redresse, elle jette un long regard sur le champ de pierres, elle en surveille les coins éloignés, où la végétation est plus grasse. Et elle reste là, un instant, la face pâle, comprenant peut-être l'inutilité de ses bons soins, heureuse de la joie amère d'être la suprême consolatrice de ces pavés (...)



Le loi et nous

Quelques rappels sur notre responsabilité dans nos parcs et jardins

Cette nouvelle rubrique ne prétend pas répondre à toutes les questions et ne prétend qu'apporter une information utile à nos membres. Elle pourra être utilement complétée de vos observations et expériences en ce domaine. Elle ne dispense pas d'un bon entretien avec votre assureur.

Le billet de ce jour aborde trois questions : l'élagage, la protection des visiteurs, l'Aspeja est-elle assurée ?

1 – Les tempêtes qui se sont abattues ces derniers mois sur notre « Far-Ouest » ont endommagé nos arbres ; aussi attirons-nous votre attention sur les conséquences que peuvent occasionner la chute de branches ou d'arbres sur les réseaux électriques et téléphoniques.

Réseau électrique : en cas de chute d'arbre sur la ligne électrique, le propriétaire ou le locataire, en tant que gardien de l'arbre, est présumé responsable des dommages causés à la ligne. ERDF (Électricité Réseau Distribution France) pourra ainsi lui demander réparation des préjudices subis. Si un arbre menace une ligne, prévenir le service « dépannage » d'ERDF au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.

Quelques précisions : le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété,

– si la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;

– ou, si le réseau est situé en domaine public et l'arbre en domaine privé, et si les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation : dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais, ou par une entreprise agréée de son choix.

Dans les autres cas, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

Des informations plus précises peuvent être obtenues en consultant sur Internet la *plaquette élagage ERDF* ; cette brochure précise notamment les distances minimales devant séparer les arbres des conducteurs électriques.

Rappel des règles de sécurité à respecter aux abords des lignes électriques :

– Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.

– Ne pas s'approcher, ni approcher d'objets à moins de 3 m des lignes de tension inférieure à 5 000 V, à moins de 5 m des lignes de tension supérieure à 50 000 V.

– Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA) ou en contact direct avec un câble isolé.

– Ne jamais toucher une branche isolée sur une ligne mais prévenir le service « dépannage » d'ERDF (ibidem)

– Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.

Réseau téléphonique : le frottement et la chute des branches d'arbre détériorent les câbles du réseau téléphonique et peuvent provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence. Un élagage régulier permet d'éviter ces accidents. Lors de l'élagage, si vous craignez d'endommager les câbles, il est possible de demander leur dépose préalable auprès du guichet d'Accueil technique, Orange, 72, bld de Creach Gwen CS43043 29334 Quimper Cédex. e.mail gat.oa@orange.com.

Sachez que si vous ne procédez pas à un élagage régulier, vous engagez votre responsabilité civile et êtes passible d'une amende de 1 500 € par câble endommagé (article 1382 et suivants du Code Civil et article L 65 du Code des Postes et Communications Electroniques).

2 – Certains s'inquiètent sur notre responsabilité dans nos parcs et jardins, lors de l'ouverture au public pour les journées des Rendez-Vous aux Jardins, du Neurodon ou les Journées européennes du Patrimoine. N'oublions pas que nous sommes responsables de nos visiteurs, amis, famille, voire indésirables qui s'introduisent dans notre propriété. Rappelons que le problème essentiel pour le propriétaire est celui de la responsabilité civile (R.C.) dont le contour est pratiquement indéterminé et sans commune mesure avec les questions d'élagage : à l'heure actuelle, de façon très fréquente (pour ne pas dire quasi systématiquement), les tribunaux jugent responsable le propriétaire de tout incident se produisant sur sa propriété (y compris si l'incident est imprévisible et même lorsque la victime n'a aucun droit à s'y trouver). On ne saurait donc trop recommander à chaque propriétaire de disposer auprès d'une compagnie sérieuse, d'une police d'assurance R.C. indiscutable, précisant en particulier la liste des parcelles cadastrales et la surface de la propriété (plutôt largement calculée).

3 – Précisons que l'ASPEJA est assurée auprès de Groupama Pays de la Loire pour les activités organisées par l'association et mettant en cause la responsabilité de l'association.

4 – Pour toute demande complémentaire, il est recommandé de contacter notre trésorier Hubert de Lamotte, ancien assureur.



Entretien avec... Nicolas de Boigne

« Dans le Haut-Anjou, il est un lieu qui, depuis quarante ans, élève des sujets d'exception, arbres et arbustes de terre de bruyère ... » (1)

FDC. Cher Nicolas, nous avons appris l'an dernier, avec un plaisir mêlé d'admiration, que le prix « Les Honneurs Laurent Perrier des Jardins » (2) vous avait été attribué pendant les Journées des Plantes de Courson, le 18 octobre 2013, et ce, pour la reprise réussie de la pépinière du Domaine des Rochettes. Vous y attendiez-vous ?

NB. Non, pas du tout. Ce fut une bonne surprise ; j'ai repris en mai 2010 la pépinière que Mme Ghislaine Carlo avait créée en 1972 ; je m'y suis beaucoup impliqué, mais je ne pensais pas que je serais lauréat dès 2013... et l'*Acer palmatum* 'Shishigashira' dont nous présentions 5 sujets uniques a été aussi primé !

Il faut avoir une belle audace pour reprendre le « Haut-Lieu » qu'est le domaine des Rochettes... !

Je me rendais bien compte de l'énormité de la tâche, mais quand on aime, on ne compte pas ! Il s'agissait de continuer à faire vivre, prospérer de superbes végétaux, les mériter et les transmettre !

Comment cette décision vous est-elle venue ?

J'ai voulu changer d'activité professionnelle, j'étais alors négociant en vin et, depuis longtemps, je vivais dans le monde des jardins : la paysagiste Alix de Saint-Venant est ma cousine germaine et son frère, Jacques Gérard est le propriétaire du parc botanique de la Fosse (3). Leur père a été l'un des créateurs des Journées des Plantes de Courson et le premier président de l'Association des Parcs botaniques de France.

Ainsi, la greffe avait déjà pris. Il ne vous manquait plus qu'à visiter de beaux parcs aux essences variées pour vous en inspirer.

Oui, j'avais aussi le souvenir ébloui des jardins de Sardy (4), en Dordogne, que j'avais visités, plus jeune.

Je partage votre émerveillement car l'ASPEJA a aussi fait la découverte des jardins de Dordogne en Octobre, au moment où les arbres se parent de couleurs somptueuses.

Et puis j'ai découvert le domaine des Rochettes en 2009 grâce aux retombées médiatiques importantes de la vente aux enchères de 2008 organisée par Artcurial. Je suis tombé dès lors sous son charme et j'y ai tout de suite senti un fort potentiel.

Quand même, il y a beaucoup de différence entre la culture de la vigne et celle des grands végétaux d'ornement ?

Oui, bien sûr, j'ai gardé les deux jardiniers de mon prédécesseur, des professionnels compétents.

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître, bravo ! Actuellement, quels sont les végétaux que vous proposez à la vente ?

La pépinière élève et cultive des sujets adultes d'ornement d'âge minimum 15/20 ans, avec une moyenne proche des 30/40 ans d'âge (certains camélias ont 80/100 ans et se transplantent très bien), comme du très bon vin ! Nous continuons à vendre des sujets plantés à la pépinière dans les années 1990, mais le renouvellement et la diversification de la pépinière sont deux axes de travail fondamentaux pour moi. Je vends ce que les autres pépinières n'ont pas. La beauté de l'arbre est aussi importante pour moi que sa rareté botanique.

Pouvez-vous nous en préciser les variétés ?

Je m'attache à enrichir notre liste d'arbres et arbustes à floraisons estivales et automnales, (Rhododendron 'Polar Bear', Azalée des marais (*Azalea viscosa*, etc.), ainsi qu'à poursuivre l'introduction de variétés rares dans notre catalogue. J'ai par exemple planté des hamamélis, *Cornus x rutgersensis*, (croisement de *C. kousa* et *C. florida*), le magnifique *Rhododendron* 'Loderi King George', l'*Acer japonicum* 'Aconitifolium', etc.

Proposez-vous d'autres espèces ?

C'est une des grandes joies de ce métier de passionné : *Styrax japonica*, *Rhododendron impeditum*, *Osmanthus x burkwoodii*, *Magnolia* 'Vulcan', *Magnolia macrophylla*, et la très belle glycine de Taïwan, *Millettia satsuma* : attention, elle gèle à -10°... mais floraison pendant 4/5 mois, ce qui est nouveau par rapport à ce que produisait Mme Carlo.

On dit que la pépinière ne s'adresse qu'à une clientèle de gens très fortunés. Qu'en est-il exactement ?

Cette rumeur est malheureusement tenace et nous nous efforçons de la changer. En effet, il est facile d'y trouver de beaux sujets adultes, qui s'adapteront aisément dans de « petits » jardins pour des prix en-



tre 1 000 et 2 000 €.

Mme Carlo a dû être ravie de constater que sa pépinière n'était pas restée orpheline longtemps. Avez-vous gardé des contacts avec elle ?

Non, aucun.

Savez-vous qu'elle a été élevée au grade d'officier du Mérite agricole en 1986 pour services rendus à l'agriculture, sans oublier qu'elle fut aussi vice-présidente de l'ASPEJA ?

Je suis sûr que les membres du conseil d'administration de l'ASPEJA en gardent encore un souvenir disons... mémorable !

Il y a une quinzaine d'années, nous avons visité le domaine des Rochettes, reçus fort aimablement par Mme Carlo ; nous sommes impatients de retrouver la collec-

tion de vos précieux arbres et l'atmosphère si particulière de la pépinière. J'aurais mille questions à vous poser, mais laissons aux membres de l'ASPEJA le soin de le faire, puisque nous avons prévu de vous rendre visite le 24 avril.

Je les attends avec plaisir !

Propos recueillis par Michèle du Jonchay

1. Article paru dans la revue « Les jardins d'EDEN » n° 46
2. Les « Honneurs Laurent-Perrier des Jardins » sont décernés une fois par an à un entrepreneur œuvrant dans le domaine du végétal
3. Le parc botanique de La Fosse, Monument historique, Jardin remarquable, l'un des plus anciens parcs botaniques de France, est situé près de Montoire-sur-le-Loir.
4. Le jardin de Sardy, d'inspiration anglaise et florentine, est situé à Vélignes, en Dordogne.
5. Invitation pour la visite du domaine des Rochettes du 24 avril dans ce bulletin.

Pluie de mars grandit l'herbette et souvent annonce disette.

La vie de l'Aspeja



Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux membres de l'association :

Mme Morin, du Viel-Baugé,
Melle de Perthuis, de Denée
Mme Seigneurin, d'Angers
Mme Carlier, d'Angers



Concours

Comme annoncé lors de notre assemblée générale, Jean-Pierre Gentilhomme a été sélectionné pour obtenir le « Prix Spécial du Jury » au concours organisé par les VMF dont le thème était « Un jardin contemporain et le patrimoine ». Vous en saurez plus dans notre prochain bulletin, la remise du prix devant intervenir le 16 juin prochain.

Et si vous aussi participiez à la deuxième édition du « Prix Jardin contemporain et Patrimoine » organisé par les VF pour 2014 ? Appel ouvert du 1^{er} mars au 20 août (voir la dernière revue VMF sur Angers, et consulter internet). Tous nos vœux vous accompagnent.



Adieu Alex

Ses amis proches ont eu la tristesse d'accompagner à sa dernière demeure notre ami Alex Wilbreninck que déjà depuis un moment ils savaient fort malade. Magnifiquement accompagné par sa merveilleuse épouse et les siens, il a finalement rendu son âme à Dieu.

Grand connaisseur et ami de tout ce que nous aimons, (les vieilles maisons, le vin, les jardins, sa paroisse) Alex laisse le souvenir d'un homme d'action, de savoir et de dévouement. Arrivé il y a fort longtemps à Montreuil-Bellay, où il faisait commerce de vins vers l'international, il y a reconstruit sa magnifique propriété du Clos Gaudrez, dont nous avons tous visité les magnifiques jardins qu'il ouvrait généreusement au public. Rachetant un vieux garage pourri dont certains ont encore le souvenir, il le ramenait à son état premier, celui d'une fort belle chapelle qui devint ainsi un lieu de réunion spectaculaire et fort utile à sa commune. Et tout cela en restant extrêmement présent aussi bien à ses enfants qu'à sa paroisse où il avait pris d'importantes responsabilités.

Comme tous ses amis, l'ASPEJA gardera de lui le souvenir d'un homme d'exception et prie son épouse et ses enfants de trouver ici l'expression de ses condoléances très sincères.

François d'Autheville

L'ASPEJA présente également toutes ses condoléances attristées à M. Richard, du Coudray-Macouard, le Jardin dans le tuffeau, ainsi qu'à M. Caillault, pour la disparition de leur épouse.



Les manifestations à venir

1^{er}, 2, 3 et 4 mai : Neurodon

30, 31 mai et 1^{er} juin : Rendez-Vous aux Jardins

20 et 21 septembre : Journées du Patrimoine

Jeudi 11 septembre : « L'ASPEJA a du talent ! » : ainsi que cela a été annoncé lors de l'Assemblée générale, la 2^e journée des artistes aura lieu à nouveau dans le cadre prestigieux du château de Brissac. Patrick de Romans et son équipe mettent tout en œuvre pour que cette manifestation soit une réussite.

Prévoyez dès à présent de réserver votre journée pour que nous nous retrouvions très nombreux. Les artistes ayant participé le 13 septembre 2012 ont été contactés, mais si vous avez un talent d'aquarelliste, de peintre, de peintre sur porcelaine, sculpteur, relieur, restaurateur d'œuvres d'art, et que vous souhaitez présenter vos œuvres et rejoindre nos artistes, faites-le savoir à Michèle du Jonchay, Pré Fontaine 49430 Lézigné, e.mail: michele.dujonchay@sfr.fr

Le programme de la journée et toutes les informations seront précisés dans la *Feuille de Charme* de juin.

Dans nos grands parcs :

- Parc du château de **Brissac** (www.chateau-brissac.fr) :
 - Fashion Flower : Festival de composition florale dans les salons du château, les 11, 12, 13 et 14 avril ; Prix spécial du public à l'issue de la manifestation
 - Grande chasse aux œufs le 20 avril, après-midi entièrement consacrée aux enfants : 40.000 œufs en chocolat dissimulés dans les jardins et les sous-bois du parc, visite libre des salons, des chambres historiques, etc
 - Antiqua : vente d'objets de curiosité et de collection, le 8 mai : 70 stands installés dans les anciennes écuries et dans le parc
 - Le Grand Pique-Nique : le parc accueille les familles pour pique-niquer pendant le week-end de l'Ascension, les 29, 30, 31 mai et 1^{er} juin
- Parc et jardins du château de **Montriou** (chateau-de-montriou@wanadoo.fr) :
 - Le 24 août de 10 h à 19 h, Peintres en scène : les peintres sont invités à venir peindre dans le jardin
 - Les 11 et 12 octobre : Flânerie d'automne à Montriou : dernière ouverture de la saison et vente de la récolte des cucurbitacées de Nicole de Loture (voir FDC n° 27)
- Jardins du château du **Pin** (jardin.chateaudupin@sfr.fr) :
 - Fête des Plantes 31 mai, 1^{er} juin et 27 et 28 septembre
- Parc du château des **Vaults**, Domaine du Closel (audrey@savennieres-closel.com)
 - Mars, avril, mai : festival des jonquilles
 - 4 octobre : le secret des vendanges
 - Du 1^{er} au 7 décembre : semaine portes ouvertes (animations, ateliers, dégustations)
- Parc du château de Lathan : Fête de la Chasse le 24 août
- Parc oriental de **Maulévrier** (contact@parc-oriental.com)
 - 12 et 13 avril : Tout en bambou
 - 11 mai : Tambours japonais
 - du 25 au 27 juillet : Exposition d'Ikebana
 - 3 août : les Peintres au jardin
 - 13 et 14 septembre : Salon du Bonsaï
 - 28 septembre : les Musicales du Parc
 - Jardin de Nuit : du 3 mai au 27 septembre (www.parc-oriental.com)

« Voilà un dicton comme je les aime : *Avril fait la fleur, mai en a l'honneur*. C'est pour nous dire que c'est en train de se faire, c'est en train d'arriver, même si on ne le voit pas encore. En mai, il y aura des fleurs plein les jardins, on ne saura plus où donner de la tête, ça embaumera comme au paradis. Mais c'est maintenant, ces jours-ci, en ce début du mois d'avril, que le feu d'artifice se prépare. Même s'il pleut, même s'il fait froid, même si on peste contre ce printemps qui n'arrive pas, les fleurs, silencieusement, secrètement, sont en train de se faire une beauté. On connaît, bien sûr, l'autre dicton : « En avril, ne te découvre pas d'un fil ». Mais c'est un dicton négatif, punitif, frileux, un dicton qui ne donne pas le moral. « Avril fait la fleur », au contraire, c'est optimiste, c'est comme si on la voyait déjà, la fleur de mai. Tout emmitouflée, lentement, délicatement, elle peaufine ses pétales, elle se met du rouge à lèvres, du parfum. Et en mai : po po pi dou, Marilyn sortant du gâteau d'anniversaire... »

Le billet d'Alain Rémond (La Croix)



Cultivons nos lectures et nos loisirs

À lire

La Douceur de l'ombre, par Alain Corbin : l'Arbre, source d'émotions, de l'Antiquité à nos jours, édit. Fayard

Jacques Garcia, *vingt ans de passion. Le château de Champ-de-Bataille*, par A. Stella et E. Sander, édit. Flammarion

Architecture et jardins moghols, de G. Mitchell et A. Pasricha, édit. La Martinière

Plante cherche plante, de Josie Jeffrey, Rustica éditions : l'art d'associer les légumes avec des plantes destinées à les protéger.

Les Jardins de Castillon, de Ph. Loison, M. Lavillonnière et J. Goutier (M. et Mme de Sainte-Beuve dédicaceront leur livre le 5 avril à la fête des plantes de Saint-Jean-de-Beauregard).

Au-dessus des parcs et jardins de France, par A. Richert et F. Zvardon, édit. du Signe

L'Art des Jardins, n° 19

Les Jardins d'Éden, n° 46

Il était une forêt

M. North nous recommande vivement ce livre de Francis Hallé, botaniste et scientifique. Francis Hallé a voué sa vie aux arbres qu'il estime « plus évolués » que l'homme et doué d'une grande « altérité ». Témoin de l'existence des forêts vierges au début de sa carrière, il a assisté, démuni, à leur destruction massive, hurlant haut et fort contre la déforestation, qu'il qualifie de gâchis écologique et humanitaire. « Aujourd'hui, seules quelques parcelles de forêt primaire subsistent, naturellement protégées par leur inaccessibilité, s'alarme-t-il ; la déforestation est un génocide et un ethnocide. » Luc Jacquet, biologiste de formation, auteur de *La Marche de l'Empereur* et *le Renard et l'Enfant*, s'est reconnu dans le combat mené par le botaniste ; il a réalisé le film correspondant. Ce long métrage, qui a nécessité 82 jours de tournage au Gabon et au Pérou, et mobilisé une équipe de 60 personnes, raconte la vie des forêts tropicales. (*Extraits de La Croix et de Paris-Match*).

À voir

Les fêtes des plantes :

- Les Floralies de Nantes (tous les cinq ans), du 8 au 18 mai (www.comite-des-floralies.com)
- Les 55^e Journées de La Rose du 11 au 15 juillet, « La Rose et l'Anjou » (Arènes de Doué-la-Fontaine)
- Saint-Jean-de-Beauregard, les 4, 5, 6 avril et 26, 27, 28 septembre
- Courson, 16, 17 18 mai et 17, 18, 19 octobre
- La Fête des Jardins aux jardins des Tuileries, du 6 au 9 juin (Jardins, Jardin)
- 23e Festival International des Jardins de Chaumont sur Loire du 25 avril au 2 novembre. Thème : "Jardins des Pêchés Capitaux" www.domaine-chaumont.fr/
- du 16 mars au 31 octobre : ouverture du jardin bio du lac du Maine à Angers pour des visites libres ou participer à des ateliers. Un bon moyen d'obtenir conseils et idées pour jardiner au naturel, sans pesticides ni engrais chimiques.

Les musées :

- Marmottan : du 14 février au 5 juillet, *les Impressionnistes en privé* : cent chefs-d'œuvre de collections particulières. À l'occasion de son 80^e anniversaire, le musée Marmottan vous propose de découvrir des paysages, des jardins de Monet, Caillebotte, Renoir, Berthe Morisot,
- Le muséum des sciences naturelles d'Angers : du 12 octobre au 29 juin, *Espèces en folie*, soit les espèces invasives

Quand mars se déguise en été, avril prend ses habits fourrés.



Rédacteurs en chef, adjoints et petites mains :

François d'Autherville, Marie-Françoise de Béru, Noémie de La Selle, Agnès Lecoq-Vallon, Hélène Polovy, Maÿlis Thuret, Michèle du Jonchay, coordinatrice

